

# Sauvetage | Sauveteur national

## Prérequis :

- Avoir 15 ans avant le jour de l'examen
- Détenir le brevet de Croix de bronze **ET** le brevet de Premiers soins général

**Durée :** 40 heures

## Local :

- Porte 13 pour la partie théorique (Palestre) de 13 h 00 à 16 h 00
- Porte 13 pour la partie pratique (Piscine) de 16 h 00 à 21 h 00

**Dépôt de garantie :** 375 \$ - Incluant le manuel

- **Voir politique d'annulation au verso du document pour connaître les modalités du dépôt de garantie**

**Manuel :** *Alerte : la pratique de la surveillance aquatique*

**Point de rencontre lors du premier cours :** À la réception de la piscine (porte 13) à 13 h 00

## Dates des cours :

|   |                                |                  |           |
|---|--------------------------------|------------------|-----------|
| 1 | Dimanche                       | 9 novembre 2025  | 13h à 21h |
| 2 | Dimanche                       | 16 novembre 2025 | 13h à 21h |
| 3 | Dimanche                       | 23 novembre 2025 | 13h à 21h |
| 4 | Dimanche                       | 30 novembre 2025 | 13h à 21h |
| 5 | Dimanche                       | 7 décembre 2025  | 13h à 21h |
| 6 | Dimanche                       | 14 décembre 2025 | 13h à 17h |
| 7 | Dimanche ( <i>Évaluation</i> ) | 14 décembre 2025 | 17h à 21h |

## Autres informations :

- Un entraînement durant un bain libre, une fois par semaine, est obligatoire pour l'entraînement et la pratique.
- La présence est requise tout au long de la formation afin d'obtenir le brevet.

#### Matériel obligatoire :

- Photocopie du brevet de Croix de bronze et Premiers soins général;
- Photocopie de la carte d'assurance maladie pour la preuve d'âge;
- Gants latex ou vinyle pour les simulations;
- Papiers et crayons;
- Vieux chandail en coton pour augmenter la résistance dans l'eau lors des cours et des entraînements;
- Sifflet du modèle FOX-40;
- Maillot, serviette, casque de bain, lunette de natation et sandales.

#### Inscription:

- Par internet : <https://complexe.jdlm.ca/>
- En personne au Complexe sportif JDLM

#### Politique d'annulation et remboursement du dépôt de garantie :

Dorénavant, un dépôt de garantie est nécessaire pour participer au cours de sauvetage.

Ce dépôt sera entièrement remboursé à la fin de la session si le participant :

- Complète le cours (le résultat du cours n'est pas pris en considération) ;
- Abandonne après le premier cours ;
- Envoie un courriel d'annulation au complexe sportif AVANT le début du cours : [complexesportif@jdlm.qc.ca](mailto:complexesportif@jdlm.qc.ca) ;

Ce dépôt ne sera pas remboursé si le participant :

- Ne se présente pas au premier cours et n'a pas envoyer de courriel d'annulation au complexe sportif AVANT le début de ce premier cours : [complexesportif@jdlm.qc.ca](mailto:complexesportif@jdlm.qc.ca) ;
- Ne complète pas le premier cours ;

**\*\* En inscrivant votre enfant pour ce cours, vous acceptez cette politique de remboursement. \*\***

La gratuité des formations de sauveteurs et de moniteurs aquatiques est rendue possible grâce au financement du Gouvernement du Québec ainsi qu'à l'implication de plusieurs partenaires.